

TRIBUNAL

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du 26 décembre. — Une attaque contre des agents de la Sûreté. — Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit et demi, les agents du service Cuvelier et Castelnau passaient rue Armande à Roubaix quand un vint les avertir d'une saborière. Mme Maria Vandervelde était maltraitée par deux individus qui menaçaient de lui faire un mauvais parti.

L'arrivée des agents mit en fuite les deux hommes, mais à peine arrêtés, ces derniers, armés et fusillés, se rendirent à leur rencontre les mêmes hommes. Ainsi démontèrent leurs noms. Au lieu d'en prendre l'un d'eux, Edouard Vermote, tuerard, âgé de 20 ans, lança à l'agent Cuvelier des coups de pied et des coups de poing; il n'aurait cependant pas été le seul à commettre ce crime. Plusieurs autres personnes, dont Furens enchaîné aussi à son tour contre Cuvelier par ces violences, puis les agresseurs prirent la fuite. Ils étaient arrêtés le lendemain matin à sept heures chez eux : traduits devant le juge, devant le tribunal, ils sont condamnés à deux ans de prison avec une amende de 10 francs.

Un meurtre ayant inclus — Un dessinateur de Tournai, M. Gustave D... — avait porté plainte contre son représentant Oscar R... qu'il accusait d'avoir touché pour lui des sommes et de ne pas lui avoir restituées. Il y a quelques jours, R... fut arrêté et il était traduit devant le juge devant le tribunal, il fut arrêté et le tribunal d'abord devant les juges correctionnels sous la prévention d'abus de confiance.

M. D... déclare au Tribunal qu'il donnait à son voyageur 40 pour cent, mais que celui-ci avait dans sa clientèle regard favorable et qu'il n'avait rien à faire.

Il a donc encadré l'agresseur de 12 francs ; il a été indiqué qu'il l'a été par D... plus qu'il n'a été indiqué qu'il est actuellement fin de nos jours ou courant de janvier que son complice pourra être arrêté rapidement à la suite de ces explications, le tribunal ordonna la cause au 21 janvier et ordonna la mise en liberté provisoire.

Le siège d'un ESTAMINET. — Le 25 octobre, M. Droitsel, cabaretier du Moulin à Roubaix, a été tué par un coup de brique venant de l'extérieur de la maison, une grêle de briques venait briser les vitres de la porte et des fenêtres. Il sort aussitôt et voit deux individus fuir à toutes jambes du côté des briqueteries ; il n'avait pas de revolver mais il a tiré plusieurs coups de canon mais il localise ceux qui étaient en train de fuir, évidemment sa pipe à la fenêtre en haut, avait pu parfaitement distinguer deux frères du nom de Vanderschaght Yves et Emile.

Ce dernier avait pris la fuite et n'a pu être retrouvé. L'autre Yves a été arrêté le lendemain et c'est seulement aujourd'hui, après deux mois de prévention, qu'il vient répondre du délit qui lui est imputé. Yo prévient que ce n'est pas lui, il veut établir un alibi et démentit qu'il était assis flanqué fort prononcé : Je n'ai pas été armé.

Toutes les dépositions des témoins sont formelles et d'autre part Yo a eu en Belgique, malgré à partie avec la justice et il est signalé par la police belge comme un homme dangereux. Il a été arrêté et placé dans une prison à trois mois et ce, France d'abord, Yo encourt lui une peine de deux mois et la même amende.

Pour couvrir la personne de Boquet, Désiré Vandendecker est condamné à quinze jours.

POUR LE CONNAÎTRE. — Gustave Daugignies, quinze jours et 30 francs d'amende.

L'EXPLOSION DE GAZ chez Dewachter Frères, rue de la Gare, à Lille, avait donné lieu, comme nous l'avons dit, à d'assez longues discussions qui sont continues aujourd'hui.

Les faits en débat. — Taxis et mœurs — A la fin de l'audience, l'assassinat de Louis Sémao, démentant à Lys-lez-Lannoy. S. m'aient condamnés à six mois de prison.

N° C. — Tribunaux civils de Lille. — Audience du 26 décembre. — Un accident dont a été victime Mme Watine, Delaouze, blutante à Roubaix, un steau, un rôti, un rataat, en déchargeant une balle de fusil d'assaut, dans un procès en responsabilité qui venait en discussion aujourd'hui. En décrete.

COUR D'APPEL DE DOUAI. — Audience du 25 décembre. — MARCHE DE CHAMPS. — Audience solennelle devant la 2^e section châtelaine de la Cour. — Les appels et recours qui sont les suivants : Jugements du tribunal de commerce des 1er et 18 juillet, et 1^e judgments commerciaux du Cambrai des 21 et 22 mai. Toutes ces décisions sont connexes.

Les débats sont en cours et fin, négocians en charbon à Roubaix, MM. Georges Verley et Paul Hurtrel, négociants en charbons à Lille, la faillite Motte frères et Cie, négociants à Flamanville, M. René Fontaine, négociant en charbons à Cambrai, et la faillite la soie E. et J. Henriet et Cie, ex-fabricant du sucre à la Nouvelle-Sainte-Etienne.

Cette séance ne présente aucun intérêt particulier. Aussi au fil de la signaler. Il s'agit d'un gros marché de charbon.

A PROPOS. — Mr Allart, de Beauvechain, Boutet, Auguste Drueux et Dubois, avocats : M. Parenty, Henri Drueux, Bardebenne et Lavoix.

L'affaire des espions de Saint-Etienne. — Saint-Etienne, 26 décembre. — L'affaire des espions Cooper et Bedwell vient devant le tribunal. A midi, 20 deux gendarmes introduisent les accusés : Walter Bedwell et John Cooper sont correctement et完整的被提及。Cooper est âgé de 25 ans ; il est très calme et semble être un homme de sens. Il a été arrêté à la porte de la fosse. Bedwell a un aspect plus imposant, il semble attendre impatiemment l'ouverture de l'audience.

Un banc de la défense sont assis : M. Goudard, du bureau de Lille, avocat de Cooper, et Gay, du barreau de Saint-Etienne, avocat de Bedwell. L'audience est ouverte à midi trente-cinq.

St-Etienne, 26 décembre. — Le préfet a interrogé Cooper qui dit se nommer John Cooper. Le préfet lui a demandé de donner son nom et d'expliquer pourquoi il a déclaré qu'il n'avait pas d'ami dans la ville. Cooper a déclaré qu'il n'avait pas d'ami dans la ville. Il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.

Le préfet a interrogé Cooper et Gay, et il a été arrêté et placé dans un état de suspicion.